

Lundi 11 décembre 2017

Gouvernance Eco TLC

Renouvellement des mandats des membres du Conseil

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Assemblée générale des associés, réunie le 8 décembre 2017, a procédé au vote de 11 membres candidats parmi les associés de l'éco-organisme pour un nouveau mandat jusque juin 2020.

5 représentent la catégorie Textile d'habillement :

- Armor Lux, représenté par Grégoire Guyon
- Auchan, représenté par Philippe Lann
- Decathlon, représenté par Raffaele Duby
- Galeries Lafayette, représentées par Hélène Guerret
- Okaidi, représenté par Jérôme Obry

2 représentent la catégorie Linge de maison :

- La Redoute, représentée par Philippe Berlan
- Valmon représenté par Gérald Ramniceanu

2 représentent la catégorie Chaussure :

- Éram, représenté par Gilles Aballéa
- Vivarte, représenté par Christophe Lepage

2 représentent les Fédérations professionnelles :

- Fédération Nationale de l'Habillement, représentée par Bernard Morvan
- Union Sport et Cycle, représentée par Romain Garnier

La Présidence a été confiée pour 3 ans à la société Okaidi (groupe ID KIDS qui développe également les marques Obaïbi, Jacadi, Véronique Delachaux et Oxybul Éveil et Jeux).

Monsieur Jérôme Obry, nommé représentant permanent, poursuivra un 3^{ème} mandat d'administration de la société, au cours duquel seront lancés, dès 2018, les travaux préalables à la demande et à l'obtention d'un 3^{ème} agrément, auprès des pouvoirs publics, pour Eco TLC.